



Problème de copropriété

Par **Anne Lebesgue**, le **10/09/2015** à **15:00**

Bonjour, rnle copropriétaire qui a acheté le rez de chaussée de mon habitation y a entrepris de gros travaux dans le but d'y aménager un appartement. Je l'avais prévenu de la fragilité cette vieille maison et de l'importance des murs porteurs et de la cheminée également porteuse. Cette personne étant du métier je lui ai fait confiance mais tout a bougé à mon étage. Je lui en ai parlé, il m'a prise de haut. J'ai fait des photos et me suis rendue chez mon assureur. Je ne sais pas comment m'y prendre ni qu'elle action engager. Mon appartement est en vente mais les dégâts commis remettent tout en question y compris le montant de l'estimation qui avait été faite.rnJ'aimerais que l'on me donne des conseils.rnMerci d'avance.